

## Procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2022

Présents : Pierre DUCASTEL, Alexis POUUNET, MOREAU Solange, FONTAINE Romain, COMBEMOREL Christine, BEZE Christelle, HENRY Guy, FONTAINE Danièle, CLAUDET Catherine, BRETON Muriel (arrivée 19h37), BONNEFOY-CLAUDET Christine, LASSERRE Nathalie, PERDRIX Guillaume, THOMAS Nicolas, PAQUET Alain

Absents excusés : FONTAINE Danièle (pouvoir Mme CLAUDET Catherine), MAUPASTE Philippe (pouvoir M. POUUNET Alexis), BOISSIER Wilfried, GARINIE Anthony (pouvoir Mme BEZE Christelle), RABOT Sylvain

Secrétaire de séance : Romain FONTAINE

### Point d'étape PVD

Mme Delahaye, chargée de mission, présente le point d'étape en cours de 1<sup>e</sup> phase de l'étude de plan-guide.

Questionnement des élus quant à la Place Auguste Fournier :

**Soutien au projet de BTM** : Romain, élu force de proposition donc doit apporter un projet qui peut ensuite être amendé par la population. Temps de concertation doit être borné dans le temps pour envisager ensuite un projet concret et incarner PVD. Faut aussi envisager le temps de réflexion en fonction des dossiers de subventions et délais contraints.

**Absence d'avis** : Mme CLAUDET n'a pas d'avis clair du fait de son absence lors des réunions, mais il est intéressant que cela avance

**Questionnement du projet avec une lecture « usages et interconnexions »** : M. POUUNET pense que le BE en charge de PVD doit être en mesure de pouvoir intervenir, Mme COMBEMOREL indique que ce projet doit être intégrée à la totalité des problématiques de circulation, Mme BEZE indique que l'option 3 permet de s'adapter réellement à l'avis de la population et aux usagers qui sont souhaités, M. le Maire indique que ce projet est engagé en concertation avec les habitants, mais également les associations, les jeunes du collège, les commerçants, les usagers extérieurs et que l'intégration globale est importante du fait également de la qualité de chef-lieu de canton.

Mme BRETON arrive à ce moment des échanges.

Mme LASSERRE rejoint la proposition 3, cette équipe d'études ayant été retenue en vue de faire des tests relatifs aux usages, M. HENRY favorable à cette 3<sup>e</sup> proposition, M. PERDRIX est favorable à opérer des essais notamment pour régler les difficultés de stationnement aux horaires d'entrée et sortie des études et prendre en compte l'utilisation lors de la foire, Mme BONNEFOY-CLAUDET souhaite profiter de leurs idées supplémentaires pour éclairer d'autres idées à émerger sur le reste du centre-bourg, M. thomas indique qu'il serait intéressant de d'ouvrir les plans aux usagers, Mme BRETON indique que ce projet doit évidemment être intégré à l'étude, il faut faire qqch avec les places mais il ne faut pas s'arrêter à cette proposition, le cheminement entre chaque place doit également être intégré, M. GABIGNON précise qu'il est important de laisser la participation citoyenne faire son œuvre et les usagers donner leur avis, M. PAQUET indique que le projet peut être une base de discussion mais ne peut être figé, il doit être un fil conducteur adaptable et évolutif, Mme MOREAU souhaite prendre en compte les idées du BE mais également permettre l'organisation de réunions publiques afin de donner l'information à la population. M. HENRY demande s'il ne serait pas possible d'agrandir les plans et les

exposer en mairie pour informer les usagers. M. PERDRIX propose de faire une réunion sur un projet global et le lien entre les différents projets. Mme BEZE interroge sur le délai de l'expérimentation. Mme LASSERRE indique que la 1<sup>e</sup> demande du BE était de savoir si ce projet était figé ou s'il pouvait nous apporter d'autres réflexions. La phase de test pourra être envisagée à la fin de la phase 3.

### 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal.

### 2) Compte-rendu d'activités du Maire

**Ajout d'un point à l'ordre du jour en vue de la réhabilitation des logements du Parc par l'association Le Relais. Accord à l'unanimité**

### 3) Décision modificative Budget Commune

M. Fontaine présente la DM relative au budget de la commune.

18108 Code INSEE	COMMUNE DE LA GUERCHE SUR L AUBO Budget COMMUNAL LG 316	DM n°3 2022
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**  
**AJUSTEMENTS DE CREDIT BUDGETAIRES EN FONCTIONNEME**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60612 : Énergie - Électricité	0.00 €	28 856.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50 856.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6411 : Personnel titulaire	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>22 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-7488 : Autres attributions et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 856.00 €
<b>TOTAL R 74 : Dotations, subventions et participations</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>28 856.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>22 000.00 €</b>	<b>50 856.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>28 856.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>28 856.00 €</b>		<b>28 856.00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la DM ci-dessus présentée.

#### 4) Décision modificative Budget Eau

M. Fontaine indique que nous avons été notifiés d'une subvention au titre du filet de sécurité du gouvernement soit 94188 € et 30% en 2022.

M. Fontaine présente la DM relative au budget de l'eau

18108 Code INSEE	COMMUNE DE LA GUERCHE SUR L AUBO EAU LA GUERCHE 319	DM n°2 2022
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AJUSTEMENT DE CREDITS BUDGETAIRES EN FONCTIONNEMENT

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6228 : Divers	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6411 : Salaires, appointements, commissions de base	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

Page 1 sur 1

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la DM ci-dessus présentée.

#### 5) Décision modificative Budget SML

M. Fontaine présente la DM relative au budget SML.

18108 Code INSEE	COMMUNE DE LA GUERCHE SUR L AUBO SERV.MUNICIPAL LOISIRS LG 318	DM n°1 2022
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**  
**AJUSTEMENTS DE CREDITS BUDGETAIRES**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60612 : Énergie - Électricité	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615221 : Entretien et réparations bâtiments publics	0.00 €	9 900.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>11 900.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	1 050.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>3 950.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-65888 : Autres	0.00 €	50.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>50.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-70632 : A caractère de loisirs	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 000.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 950.00 €</b>	<b>11 950.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>8 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>8 000.00 €</b>		<b>8 000.00 €</b>

(1) y compris les restes à réaliser

Page 1 sur 1

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la DM ci-dessus présentée.

**6) Admissions en non-valeur et créances éteintes**

M. Fontaine présente les propositions formulées par le Trésor Public en vue d'inscription de créances éteintes, totalement et définitivement perdues. Si nous ne le votons pas, cela induit des recettes fictives.

M. PAQUET indique que dans le cas d'une admission en non-valeur, les créances pourraient être recouvrées si la personne retrouvait meilleure fortune.

M. FONTAINE indique que le montant des créances éteintes s'élève à 2 913, 59 € sur le budget communal.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les créances éteintes ci-dessus indiquées.

#### **7) Rupture anticipée d'un bail de location**

Afin de permettre de sécuriser la trésorerie, dans le cadre d'un remboursement de dépôt de garantie, M. Fontaine propose d'accepter la rupture anticipée d'un bail de location, et afin d'éviter une situation précaire.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la rupture anticipée dudit bail.

#### **8) Tarifs du marché de Noël**

M. Fontaine propose un tarif de réservation à hauteur de 30 €.

Le conseil municipal préfère ne pas envisager de tarif de droit de place pour l'année 2023 et permettre de faire évoluer à l'avenir ce tarif.

M. Paquet indique que nous pourrions enquêter sur le chiffre d'affaires des commerçants. M. Perdrix précise que les marchands ne font pas forcément beaucoup de bénéfices mais ils se font connaître.

Mme BEZE indique qu'il sera important de faire un bilan à l'issue du marché de Noël.

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le tarif proposé.

#### **9) Tarifs du camping : ajout d'un tarif sans électricité sur terrain annexe**

Il est proposé au conseil municipal de prévoir un tarif sans électricité l'électricité prévue pouvant être exclue du tarif de place dès lors que les touristes seront localisés sur le terrain annexe ne comportant aucune borne électrique.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir approuver et fixer les tarifs applicables au camping municipal de Robinson suivants :

- Forfait tente basse saison 7€, haute saison 9€
- Forfait camping-car basse saison 9€ et haute saison 10€

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les tarifs proposés.

#### **10) Vote des 25 % du budget d'investissement pour 2023**

M. FONTAINE indique qu'il s'agit d'une délibération annuelle récurrente afin de pouvoir continuer à payer nos fournisseurs

Le conseil municipal décide, à l'unanimité d'autoriser le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts sur le budget 2022 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### **11) Autorisation de signature des conventions de financement des transports scolaires**

M. Fontaine indique que ces tarifs ne changent pas

- la convention de financement du circuit 16.04 (prise en charge par la commune de la Guerche sur l'Aubois des frais de transports pour les élèves domiciliés à moins de trois kilomètres de l'établissement scolaire) pour un montant de 7913 € TTC

- et la convention de mise en œuvre et de financement des services de transports (restauration scolaire et garderie) pour un montant de 6244 € TTC

Cette nouvelle convention s'appliquera sans porter préjudice à la décision du Conseil municipal de La Guerche sur l'Aubois de ne pas imputer la part lui incombant à la charge des familles.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de cette convention.

### **11) Autorisation d'engagement du projet du city-stade**

Tous les projets subventionnables doivent être présentés avant la fin de l'année 40 % région et 35 % DETR pour reste à charge de la commune 17 100 €.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition formulée.

Présentation du projet de city-stade.

Mme BRETON demande la durée de vie du city-stade.

Mme BEZE indique que ce projet pourrait également être intégré à PVD dans le cadre de l'aménagement du secteur du gymnase et du collège.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ce dispositif.

### **12) Plan de financement ralentisseur entrée de ville**

M. Fontaine présente le dispositif 50 % aide DETR et 5000€ par plateau du département 4040 € reste à charge.

M. Henry demande l'emplacement du plateau. M. le Maire indique que le plateau sera situé en face des serres.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le plan de financement.

### **13) Autorisation pour SCI AUBOISPAS**

M. Pougnet présente la demande de la pharmacie d'ériger un petit muret à hauteur des potelets existants afin d'éviter les inondations futures. La commune n'a aucun frais à engager en la matière et pourra envisager de modifier ce dispositif si la place Charles de Gaulle était refaite.

M. Henry s'interroge quant à la sortie de la pharmacie.

Au niveau sécurité, Mme LASSERRE s'interroge sur la possibilité des fauteuils handi de circuler.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la signature de la convention d'occupation.

### **14) Motion d'alerte sur les finances locales**

M. Fontaine présente la motion proposée par l'association des maires de France.

La commune de La Guerche sur l'Aubois soutient à l'unanimité les positions de l'Association de Maires de France.

## **15) Autorisation de signature d'une convention de principe en vue de la signature d'un bail à réhabilitation des logements du Parc**

Projet de réhabiliter entièrement et proposer 9 appartements en logements sociaux. Le relais prend en charge la totalité des travaux.

Il s'agit là de signer une convention leur permettant d'engager leurs études et leurs demandes de subventions. Cette convention vient garantir le Relais en cas d'absence de réalisation du projet la prise en charge du coût des études à hauteur de 15 000 €.

M. Pougnet précise que les diagnostics nécessaires à toute vente ou travaux sont en principe à la charge du propriétaire.

Mme Lasserre indique que nous devons nous positionner par rapport aux logements mis à disposition : seront-ils accessibles PMR ?

M. le Maire indique qu'il s'agira de T1,2, et 3. Le RDC sera accessible PMR.

M. Henry demande si le caractère extérieur du bâti sera conservé.

Oui

Qu'en sera-t-il des locaux utilisés par les espaces verts : ils devront déménager. Un autre projet sera à présenter.

Mme Lasserre : Circulation à l'arrière du bâtiment ? circulation piétonne via la rue de la fontaine.

M. Henry : Pas de possibilité de se garer devant le bâtiment.

Les plans sont à disposition pour étudier la proposition.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la signature de ladite convention.

## **16) Informations et questions diverses**

Mme Lasserre : Où en est le projet âges et vie ?

M. Pougnet indique que nous devons proposer un plan d'aménagement d'ensemble du terrain pour ensuite faire une modification du PLUI. Possibilité de se décanter courant 2023 ? oui

Sté des courses de Lignièrès ns propose de renouveler notre participation pour l'année 2023 : tarifs identiques à savoir 1000 €

M. Paquet indique que la presse a fait état de la suppression d'une journée avec des grands prix qui vont disparaître.

M. Pougnet alerte sur état de solidité du clocher et risques majeurs liés à la vétusté et la sécurité notamment eu égard à la présence de fientes massives il faudra très sérieusement se pencher sur cette problématique afin d'éviter de retrouver la cloche de 800 kg sur les paroissiens.

Mme Breton indique que la sonnette d'alarme a été tirée il y a plusieurs années qu'il aurait peut-être été nécessaire de se pencher sur le sujet auparavant.

Etude en cours en vue de l'installation d'une chaufferie centrale bois située à l'entrée du collège à proximité du terrain de boules prenant en charge EHPAD, écoles, installations sportives. Engie prend une grande partie des coûts à sa charge avec à notre charge l'étude d'un montant de 19 K€ et 60 % pris en charge par l'ADEME

M. Pougnet indique que les lampes Avenue du gravier viennent d'être changées en Led Réunion ce jour avec le service de l'eau : STEP environ 60 à 80 K€ de travaux tous les ans – nécessité de faire un diagnostic global de la station pour qu'elle fonctionne normalement et que l'on évite un changement de pièces tous les 15 jours

Faudrait qu'on ait une petite pensée pour la maison de santé car des médecins partent et il serait bien qu'on permette la venue de nouveaux médecins

Mme Combemorel indique que le remplaçant de Mme Jame ne serait pas obligé de rester de façon pérenne

M. Thomas demande s'il est possible d'envisager un système d'aides financières pour des étudiants en médecine en vue de les inciter à revenir sur le territoire communal – il faudrait éventuellement étudier cette question –

Mme Moreau : proposition d'attribution des nouveaux logements HLM faite cette semaine et 1ers locataires devraient entrer mi-janvier

Repas des seniors 3/12 : 90 administrés inscrits seulement – qqs élus – 10 jeunes du collège pour le service

Mme Lasserre : demande annuelle pour la distribution des colis – fichiers prêts dès demain matin – almanach à distribuer en même temps

Mme Beze : séminaire annuel des correspondants défense – recrutements – journées portes ouvertes prévues à Avord 30/09 et 1/10/23

M. Perdrix : 36 exposants sur marché de Noël (dont 3 sur une seule journée- PVD dans entrée de salle des fêtes – dimanche matin 10h animation pour voyage scolaire en lien avec les enseignantes sous le format marche gourmande – restitution des chèques le dimanche aux exposants – agent de ménage dimanche matin entre 8 et 9h au niveau des WC – clé ascenseur sur stand PVD (penser affiche sur ascenseur)

Voir pour SACEM

M. Paquet souligne qu'en vue d'aller dans le sens des économies d'énergie, concours des maisons décorées et non illuminées

M. Fontaine fait un rappel de la commission des finances

M. Thomas : a apprécié les informations sur Viva Memoria sur la mémoire des ouvriers sur le territoire du Pays – ressenti de la jeunesse aux HLM peu d'équipements de loisirs et de sport – pas de poubelle à disposition – comment faire pour envisager des aménagements sur le site ? Propriété de Val de Berry – redonner un nom au quartier et envisager de nouveaux équipements au moment de la construction de la nouvelle gendarmerie

Projet de remettre du lien dans les quartiers avec PVD

Mme Combemorel : Cinémobile nous a sollicité pour projeter film en avant-première avec la présence de la réalisatrice, comédie sur l'histoire d'une commune comme la nôtre et à l'issue des échanges, pot offert pour inviter au débat le 11 janvier à 18h00

Mme Claudet : problème du Rio de pierre ? reconstruction tjs d'actualité mais tarif proposé de 17K€ -

Clôture des débats : 22h20

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Pierre DUCASTEL

Romain FONTAINE